

Avesnes'Actu

Juin 2024

UNE VILLE ANIMÉE



Informations pratiques

MAIRIE

1 rue Neuve 62810 Avesnes-le-Comte

Horaires d'ouverture :

Tous les matins de 8h à 12h (sauf Mercredi de 10h à 12h)

Mardi et Mercredi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 13h30 à 16h30 - 03.21.60.67.00

Astreinte : 06.72.61.17.77

Le samedi, dimanche et jours fériés

Rencontre des élus :

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h30, le jeudi de 17h à 18h30 et le vendredi après-midi.

Les adjoints et conseillers délégués reçoivent également sur rendez-vous.

Médiathèque André BIGUET :

Lundi de 14h à 17h00

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h00

Vendredi de 15h à 19h

Samedi de 10h à 12h et 14h à 16h30 - 03.21.58.04.98

Recherches généalogiques : 1er et 3ème lundi du mois de 14h à 17h

Permanence du conciliateur de justice

Monsieur Hubert VICTOR

Sur rendez-vous - 03.21.60.67.00

Permanences associatives à la mairie annexe :

France victime : Le vendredi de 8h à 12h
03.21.71.62.00

SIAO : Le 4ème mardi du mois de 13h30 à 17h30
07.60.10.69.62

ATPC : Le vendredi de 13h30 à 17h30 - 03.21.63.74.74

K-d'ABRA : Sur rendez-vous le lundi de 13h30 à 17h30 - 06.81.56.53.59

FJEP Pas en Artois : Sur rendez-vous le mardi de 8h à 12h - 03.21.55.72.68

Plateforme des aidants : Sur rendez-vous
Le vendredi de 13h30 à 17h30 - 03.21.47.07.70

M.D.S de l'Arrageois

PMI / Assistance Sociale :

Site d'AVESNES-LE-COMTE

24 Grand Rue - 62810 Avesnes-le-Comte

03.21.16.10.30



Directeur de la publication
Sébastien BERTOUT

Conception et réalisation
Synergie communication

Crédits Photos

Couverture : Yannick Cadart/CD62



Vie Pratique

Fournitures scolaires

Horaires d'été

Votre mairie sera fermée tous les samedis entre le 13 Juillet et le 24 Août inclus.

Les horaires en semaine ne changent pas.

A compter du 08 Juillet, la Médiathèque André BIGUET adapte ses horaires pour la période estivale :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 14h à 17h00

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h00

Fermeture du 5 au 23 Août

Concours des Maisons Fleuries

Le traditionnel concours des maisons fleuries est reconduit cette année. **Les personnes qui souhaitent participer peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 10 Juillet.** Le passage du jury se fera fin Juillet.

Les participants et les lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie organisée en fin d'année.

Fournitures scolaires aux collégiens

La distribution du kit de fournitures scolaires offert par la commune aux jeunes avesnois scolarisés dans un collège se déroulera **le samedi 6 Juillet de 11h à 12h** à la salle Expo (cour de la Bergerie).

Si vous ne pouvez pas être présent, n'hésitez pas à vous faire représenter.

« Les MERcredis de l'ETE »

Envie de passer une journée à la mer ? L'opération « Les Mercredis de l'Eté », proposée par le Département est de retour.

Deux dates sont encore possibles au départ d'Avesnes-le-Comte (place du marché) et vous permettront de profiter d'une journée à Merlimont (17 Juillet et 14 Août).

Attention, les places sont limitées. Les inscriptions débutent le samedi qui précède le mercredi souhaité. Plus d'informations sur www.pasdecalais.fr

Autorisation de Travaux

Si vous souhaitez réaliser des travaux (toiture, clôture, modification de façade, peintures extérieures, vérandas, carport...), pensez à vous renseigner en mairie avant de les commencer.

En effet, la commune est régie par différentes règles en matière d'urbanisme : celles définies par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) au niveau de la Communauté de Communes et celles liées au classement « monument historique » de l'église St Nicolas pour lequel l'Architecte des

Bâtiments de France émet un avis ou des recommandations.

En fonction de ces différents règlements, vos travaux doivent répondre à différentes règles (hauteur, couleur, matériaux...) qui s'imposent à tous.

Réaliser ce type de travaux sans autorisation et sans respecter ces différentes règles peut vous exposer à des amendes. Aussi avant même de commander vos matériaux, il est important de venir vous renseigner en mairie, où les agents ou les élus pourront vous accompagner dans les démarches.

De même, si vous avez besoin de bloquer temporairement l'espace public devant chez vous ou à proximité (trottoir, places de parking ou encore la rue), que ce soit pour des travaux courts ou plus longs, un déménagement, l'installation d'une benne ou d'un échafaudage, ou encore une livraison volumineuse, une autorisation de la mairie est obligatoire. Il est important d'anticiper vos demandes (15 jours avant la date souhaitée) au risque qu'un refus ou qu'une demande de démontage vous soient notifiés.

Ball Trap

Le Garenne Avesnois organisera son traditionnel ball-trap les 10 et 11 Août. Il se déroulera au lieu-dit « les plaquins », route de Sombrin. Un repas champêtre sera proposé sous chapiteau le samedi soir.

Elections Législatives

Afin de permettre le maintien de la kermesse des écoles, les deux bureaux de vote pour les élections législatives sont transférés dans la salle des expositions et l'école de musique. L'accès se fera par la cour de la Bergerie. Les bureaux seront ouverts de 8h à 18h.



L'édito du Maire

Chères Avesnoises, Chers Avesnois,



L'été permet le lancement des travaux validés en commission et en conseil municipal notamment lors du vote du budget dont vous découvrirez la répartition dans ce bulletin.

La sécurisation des voies de circulation se poursuit avec certains aménagements qui vous sont détaillés dans la page travaux de ce bulletin. Les travaux de curage du fossé rue des aubépines (phase 2) ont été réalisés. Bientôt ce sont les travaux de remplacement du bardage défectueux de la salle des sports qui débuteront. Ceux-ci sont financés par l'indemnité perçue de l'assurance qui a reconnu les malfaçons d'origine. A noter qu'une expertise complémentaire est en cours à la demande de la commune, sur l'état des plâtres intérieurs.

D'autres projets engagés nécessitant des études préalables et la mise en concurrence des entreprises, progressent de manière significative : le marché lié à la seconde phase de rénovation de l'école maternelle (côté rue des fossés) a été

lancé et devrait aboutir fin juillet. Dès validation des entreprises, les travaux débuteront à la rentrée. Les demandes de subventions ont été faites. La première réponse (positive) nous est parvenue. Les travaux rue de la Poste de lutte contre les inondations et de déconnexion des eaux pluviales devraient également débuter d'ici la fin d'année (sous réserve de l'accord technique et financier de l'Agence de l'Eau).

Concernant notre église, le marché permettant le recrutement d'un architecte spécialisé dans les édifices classés a également été mis en ligne. L'architecte devra déposer le dossier de demande de subvention auprès de la DRAC au 1er semestre 2025. Il s'agit d'une étape significative pour la restauration de ce patrimoine remarquable. D'autres financeurs seront sollicités par la suite. Sur ce projet, comme pour les autres, l'obtention de subventions est indispensable pour ne pas mettre en difficulté la situation financière de la commune mais peut prendre du temps en raison des procédures et des calendriers propres à chaque partenaire et de leurs possibilités financières.

L'été rime aussi avec festivités et cela permet à chacun de prendre du temps entre amis ou en famille, soit en vacances, soit en profitant du programme proposé par la commune, le CCAS, la Bergerie et nos partenaires. Ainsi les « MERcredis de l'été » proposés par le Conseil Départemental ont repris. Cette action permet de profiter de la plage gratuitement sans

se soucier du déplacement et cela dure tout l'été. Dès la fin de l'école, les enfants pourront profiter du centre de loisirs ou des colonies proposés par les Campagnes de l'Artois.

La fête du 14 juillet orchestrée par Festi'Avesnes avec la participation des Sapeurs-pompiers et des JSP ainsi que de l'harmonie la Cécilienne ravira les petits comme les grands avec les structures gonflables et le repas champêtre. La commune sera également en fête le dernier weekend de juillet avec le concours des associations, sans oublier la semaine d'activités de loisirs pour les enfants et ados d'Avesnes, organisée depuis trois ans, fin août, avec de belles surprises au programme (escalade, skate-park, paintball, sortie à Bellewaerde, cinéma, etc...).

Faire d'Avesnes-le-Comte un bourg animé et attractif devient un objectif presque atteint, même si des choses restent encore à faire, le projet communal se met en place. Je vous laisse le constater au travers des réalisations et des animations présentées dans ce bulletin.
Bel été à tous,

Votre Maire
Sébastien Bertout

Découverte de la Champagne

Journée proposée par le CCAS
aux personnes âgées de 60 ans et plus

Vendredi 20 Septembre

TARIF:
Avesnois: 45€
Extérieurs: 75€

Matinée :
Le petit train des vignobles de Champagne

Départ: 7h15 - retour: 19h30
Balade commentée en petit train, à la découverte du travail des vignes et du village de Chamery
Visite de cave et dégustation.
Vous découvrirez les méthodes d'élaboration du Champagne.
Repas au Caveau Lallement

Après midi :
Visite libre de Reims

Renseignements et inscription en mairie



Tiers-Lieu la Bergerie

Un printemps de renouveau à la Bergerie !

On dit souvent que printemps rime avec changement, nos habitués du tiers-lieu ont pu le constater ces derniers temps. C'est dans une ambiance très conviviale que se sont déroulés les deux premiers rendez-vous de « Mon carnet de lecture ». Autour d'un thé, d'un café, agrémenté de quelques biscuits, les lecteurs ont échangé sur leurs derniers coups de cœur, sur la médiathèque, sur leurs préférences de lectures et sur la vie en général... Un bon moment de partage et de causeries littéraires qui sera renouvelé à partir de septembre, le 3ème vendredi de chaque mois. N'hésitez pas à nous rejoindre ! (Inscription conseillée).



Ce printemps a vu revenir également notre traditionnel Parcours du cœur. Au départ de la Bergerie, une cinquantaine de marcheurs ont parcouru les 8kms de



la randonnée proposée.

Les ateliers couture de « l'Atelier de Claire » ont toujours autant de succès ! Claire met toujours l'accent sur des réalisations à la fois économiques et écologiques, notamment avec la soirée « spéciale retouches » ou la création de jolis pochons et leurs lingettes



démaquillantes lavables.

Petite nouveauté pour les ateliers fête des Mères et fête des Pères : deux créneaux étaient proposés dans la même journée (un le matin, un l'après-midi) permettant à un plus grand nombre d'enfants de bénéficier de ces activités. Une organisation qui sera renouvelée pour de prochains ateliers.



Les amateurs de cinéma ont pu profiter le 4 Juin de la projection de la comédie phénomène « Un p'tit truc en plus ». Une séance drôle et émouvante qui a connu un grand succès avec 270 spectateurs !! Cet été, deux autres projections cinéma seront proposées le 30 juillet et le 29 Août.



Autre nouveauté : l'atelier « les petits gourmets » a ravi les papilles des petits cuistos en herbe ! Un premier atelier placé sous le signe du goûter : les enfants ont pu confectionner des barres choco-

latées aux céréales. A chaque atelier, les apprentis pâtisseries découvriront une recette gourmande avec des ingrédients parfois insolites !

C'est avec un air de batucada que se sont déroulés les ateliers « Faîtes de la musique ». Les enfants ont réalisé de grands tambours et des maracas pour rythmer les festivités du 21 juin.



Des collections renouvelées à la Médiathèque !

Depuis quelques mois, de nombreuses nouveautés ont rejoint les rayonnages de la médiathèque.

La collection des romans s'est étoffée et diversifiée : que vous soyez lecteur de romans « Feel good », ces livres légers qui font du bien au moral, de romans « Historique » ou « terroir », de grandes sagas », de Policier/Polar ou encore de « science-fiction », sans oublier les romans réservés à un public plus averti, vous trouverez sûrement votre bonheur. Le rayon documentaire a également bénéficié de l'arrivée de nombreux ouvrages sur les thématiques « Parentalité », « Santé/Bien-être », « Nature et Jardins » ...

La section « Junior » n'a pas été oubliée : espace réaménagé, espace « ados », coin cosy pour les plus petits et beaucoup de nouveautés BD et mangas.

Quelles que soient vos envies de lecture, n'hésitez pas à en faire part à Caroline et Camille qui sauront vous conseiller et vous faire découvrir de nouveaux univers ou de nouveaux auteurs.





Travaux

Voiries et de sécurisation

Ces dernières semaines, avec l'arrivée du beau temps, différents travaux de voirie ont été réalisés. Une partie de la résidence des Près a bénéficié d'une réfection de la chaussée suite à la réalisation à la fin de l'hiver de travaux de raccordement au gaz. Cette réfection s'inscrit dans la planification pluriannuelle. La commune doit également entretenir ses chemins. C'est ainsi qu'avant l'hiver le chemin d'Arras qui amène à l'ex-décharge a bénéficié d'un raboutage. Le chemin de la Petite Cavée qui amène à la salle de tennis est en cours de rénovation. D'autres rues avaient bénéficié de travaux l'an dernier, d'autres le seront dans les prochaines années, en fonction des budgets et des subventions obtenues.



Au niveau de la sécurisation routière, là aussi, peu à peu les aménagements se développent. C'est ainsi qu'après avoir rénové le revêtement en 2023, une « zone de rencontre » a été mise en place au chemin du bois Bloquel, un espace très apprécié des promeneurs. Comme vous pourrez le lire dans l'encadré ci-dessous, les piétons sont prioritaires sur ce chemin. Les coussins berlinois qui ont été rajoutés devraient inciter les véhicules à ralentir encore plus.



La sécurisation des entrées de la commune se poursuivra début Juillet modification des priorités avec la résidence Jean Moulin et la rue de l'Egalité et à l'automne l'installation d'une écluse (chicane) rue Louis Petit. Autant d'aménagements qui visent à faire baisser la vitesse sur cet axe. Des marquages au sol et du mobilier urbain ont également été installés ou renouvelés dans différents secteurs de la commune. Il reste encore beaucoup à faire. Et un aménagement installé dans un secteur de la commune ne peut pas toujours l'être sur un autre en fonction du niveau de circulation, des autorisations à obtenir, des pro-

jets ou chantiers à venir, de la présence ou non de réseaux enterrés. Mais chaque secteur est étudié. Et en fonction des possibilités techniques et financières, des solutions sont peu à peu installées. Rappelons que les aménagements de sécurité visent avant tout à faire face à des comportements d'automobilistes peu responsables et respectueux.



Un sujet peu connu : la commune bénéficie d'un réseau de fossés, pas toujours visibles et accessibles, qu'il convient d'entretenir et de rénover afin d'éviter des problèmes d'inondation notamment. Si les agents des services techniques sont intervenus sur certains d'entre-deux à la fin de l'hiver (rue Louis Petit notamment) d'autres nécessitent une intervention d'entreprises spécialisées. C'est ainsi que l'entreprise Balestra est intervenue sur une partie du fossé situé rue des Aubépines. Des travaux qui ont pu être menés après concertation et l'accord des riverains dont les terrains bordent ce fossé.

Au niveau des bâtiments communaux, les travaux au foyer Léo Lagrange touchent à leur fin. Des finitions restent à être réalisées avant que la commission de sécurité ne passe en septembre pour autoriser son ouverture. Le changement de bardage de la salle des sports est également programmé pour ces prochaines semaines. Moins visibles, les travaux d'entretien dans les écoles ainsi que dans les bâtiments com-



munaux se poursuivent avec notamment la réfection de peinture, la rénovation et mises aux normes d'installations électriques. Le changement de la porte d'entrée du gîte communal Jean Bouveur sera également réalisé.



Le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes !

Introduite dans le code de la route en 2008, la zone de rencontre définit un espace de circulation ouvert à tous les modes de déplacements, où les piétons sont prioritaires (sauf vis-à-vis des tramways) et peuvent marcher librement partout. La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. Le stationnement n'est possible qu'aux emplacements prévus. Toutes les rues sont en principe à double sens pour les cyclistes.

Le saviez-vous ?

Le terme « rencontre » a été choisi pour qualifier une zone où tous les usagers sont amenés à cohabiter dans un respect mutuel. En ces lieux, souvent la délimitation entre la chaussée et les trottoirs s'estompe pour créer un espace ouvert qui invite les piétons à l'utiliser dans sa totalité. Rues commerçantes animées, ruelles des quartiers historiques, lieux de vie des centres-bourgs, mais aussi rues plus calmes en zones résidentielles, ou encore pôles multimodaux à forte affluence piétonne, sont parmi les lieux propices à ce type d'aménagement.

ZONE DE RENCONTRE



Zone de rencontre : piétons d'abord !

Les réflexes à adopter

En zone de rencontre, partageons l'espace, réapprenons à vivre ensemble ! Gardons à l'esprit que les piétons sont prioritaires, mais aussi libres de marcher partout, y compris au milieu de la rue.



Budget

Le Budget de l'année 2024 et le Compte administratif 2023 de la commune ont été votés par le Conseil Municipal le 5 avril dernier.

Présentation du Compte Administratif

Le compte administratif (CA) reprend l'ensemble des dépenses réalisées et des recettes obtenues durant l'année.

En 2023, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **1 958 288,19 €** et les recettes à **2 162 408,88 €**.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Libellé	CA 2023	CA 2023	Libellé
Charges à Caractère Général	619 185,66 €	1 521,69 €	Atténuations de charges
Charges de Personnel	1 112 430,11 €	43 347,64 €	Ventes diverses
Autres charges de gestion courante	176 961,83 €	1 088 564,66 €	Taxes et Impôts
Intérêts réglés à l'échéance	23 979,69 €	743 966,92 €	Dotations et Participations
Charges exceptionnelles	15 424,25 €	62 573,92 €	Loyers et revenus
Amortissements	10 306,65 €	200 011,71 €	Remboursements assurances
		22 422,34 €	Produits exceptionnels
TOTAL DES DEPENSES	1 958 288,19 €	2 162 408,88 €	TOTAL DES RECETTES

En 2023, malgré le contexte général d'inflation, les dépenses de fonctionnement ont pu être maîtrisées (+2,30%) notamment grâce aux efforts réalisés sur les dépenses d'énergie (-2,5%) et les charges de personnel (-1%). Au niveau des recettes, les dotations et impôts ont augmenté de 11,20% suite à l'obtention d'une dotation exceptionnelle liée aux effets de l'inflation pour les collectivités. Les remboursements perçus de la part des assurances sont également en forte hausse en raison de la perception d'une indemnisation suite aux malfaçons constatées sur le bardage extérieur de la salle de sports. Cette indemnisation permettra de réaliser des travaux de remplacement en 2024.

Les recettes d'investissement se sont élevées à **824 058,28 €** et les dépenses à **949 824,57 €**.

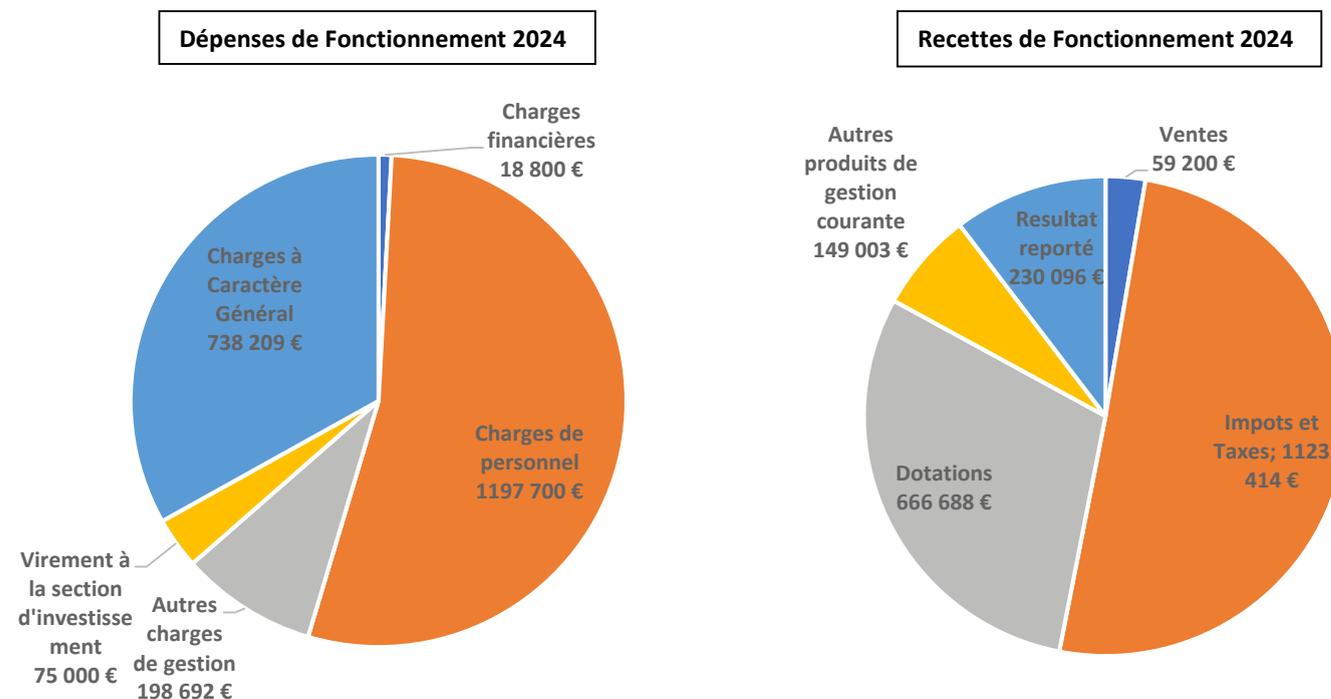
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Libellé	CA 2023	CA 2023	Libellé
Opérations d'équipement	826 088,97 €	540 165,71 €	Subventions
Emprunts en euros	123 735,30 €	15 835,72 €	Immobilisations en cours
		90 €	Cautionnements
		28 577,69 €	FCTVA
		5 278,57 €	Taxe d'aménagement
		234 110,59 €	Opérations d'ordre
TOTAL DES DEPENSES	949 824,27 €	824 058,28 €	TOTAL DES RECETTES



Présentation du Budget 2024

Le budget Primitif est constitué de l'ensemble des dépenses et recettes **prévisionnelles** en fonctionnement et en investissement.

Pour l'année 2024, **la section de fonctionnement s'équilibre à 2 228 401 €.**



La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 944 000 €.

Ce budget comprend les opérations en cours et à venir sur les bâtiments communaux (fin du chantier du Foyer Léo Lagrange, début de la 2ème phase de l'école maternelle) mais également la poursuite du programme de rénovation et de sécurisation des voiries, la continuité de la mise en conformité de la défense Incendie, l'acquisition de nouveaux matériels pour les services techniques, le financement d'études pour préparer les travaux de restauration de l'église et de rénovation du centre-bourg...

Ces dépenses sont financées comme suit

- 33,80 % de subventions soit 319 000 €
- 25,40 % de ventes soit 240 000 €
- 8 % par virement de la section de fonctionnement soit 75 000 €
- 32,80 % par les excédents de fonctionnement capitalisés soit 310 000 €



La recherche de subventions

Afin de réaliser les différents travaux, la commune se doit de rechercher et d'obtenir des subventions auprès de ses différents partenaires. L'obtention de financements est indispensable pour ne pas mettre en difficulté la situation financière de la commune. Mais cela prend du temps car chaque partenaire a son propre calendrier, un budget plus ou moins contraint, des priorités et des procédures plus ou moins longues. Certains vont demander des études techniques préalables.

Cette recherche de financements explique que certains travaux peuvent être décalés dans le temps. Concernant l'église par exemple, la DRAC (principal partenaire de l'opération) nous a déjà informé depuis plusieurs mois que ses budgets 2024 et 2025 étaient déjà attribués à d'autres projets. Au mieux, nous bénéficierons d'un accord de soutien financier début 2026. Et c'est seulement lorsque la DRAC aura validé son soutien que d'autres partenaires comme le Département ou la Région s'engageront. Les travaux de l'Eglise sont aujourd'hui estimés à 1,5 millions d'Euros. Débuter les travaux sans avoir l'accord des financeurs ne serait pas responsable. Autre exemple, les travaux de voirie. Seul le Département finance les travaux de réfection des voies communales. L'aide est plafonnée à 40% des dépenses et à 15 000 € par an. Afin d'optimiser cette aide, la commune mobilise ainsi environ 40 000 € par an et sollicite l'aide maximale de 15 000 €. Même lorsque la commune dépense plus de 40 000€, elle ne perçoit que 15 000 €. C'est donc pour cela que chaque année, rue après rue, les réfections sont faites. Il en est de même pour les aménagements de sécurité. En parallèle d'autres types de dépenses ne sont pas subventionnables (matériel pour les services techniques, mobilier dans les salles, équipements des écoles...). Ces dépenses se font donc selon les moyens de la commune. Enfin les subventions sont versées au fur et à mesure de la réalisation des travaux voir même après la fin des travaux. Il est donc important que la gestion financière de la commune permette d'avancer le paiement des travaux afin d'éviter au maximum le recours à des emprunts.



Manifestations

Un Printemps sportif

Après avoir accueilli le 1er mai une coupe départementale de tir à l'arc adulte, les Archers-les Jeunes ont participé fin Mai au critérium national par équipe à Armentières et sont revenus tout simplement avec la 1ère place !! En individuel, en moins de 12 ans Melvin (9 ans) a remporté la 1ère place et en moins de 20 ans, Maxence a terminé deuxième. Bravo à eux.



En Pétanque, différents concours et compétitions ont été proposés par la Boule Avesnoise et la Pétanque



Avesnoise et notamment l'organisation du championnat départemental UFOLEP le 18 mai qui a permis à 2 équipes de la Pétanque Avesnoise (jeunes et féminines) de se qualifier pour le National qui aura lieu les 6 et 7 juillet près de Limoges. Début juin, c'est même une troisième



équipe, mixte cette fois-ci, qui a obtenu son sésame pour participer à cette compétition nationale.

Avec les beaux résultats en jeunes de l'Atrébate Football Club et ceux du Tennis Club Avesnois, la prochaine cérémonie des sportifs programmée fin Septembre sera chargée.



Le 15 mai, la commune accueillait l'événement « Pas de Calais Terre de Sports » sous un temps plutôt clément. Cette journée, proposée par le Département, a accueilli le matin les collégiens et toute la journée de très nombreux avesnois et des habitants des villages environnants. De nombreuses structures d'accueil de personnes en situation de handicap ont également fait le déplacement. Au total, pas moins de 1 500 personnes sont venues profiter de activités et animations. Des défis ont été proposés le midi auxquels ont participé des avesnois et des places pour les jeux Olympiques et Paralympiques ont été gagnés par plusieurs habitants et associations de la commune. A noter qu'un challenge « rameur » inter village mettait en compétition neuf communes. Sabine Malbrancq, Laurent Asquin et

Jean-Claude Souillard se sont relayés durant 15 minutes et se sont placés à la 3ème place provisoire. A l'issue de toutes les participations, l'équipe avesnoise est arrivée à la cinquième place. Ils n'ont pas démérité. Bravo à eux !



Au niveau des événements, la foire de Printemps qui s'est tenue le dernier week-end d'avril a de nouveau été appréciée de tous malgré le temps mitigé. Plus de 170 exposants étaient présents pour la brocante organisée par Festi'Avesnes et une quarantaine de commerçants avaient investi la Grand'rue pour la Foire commerciale.

Les autres rendez-vous du programme proposé par les associations avesnoises tel que le tournoi de pétanque, le thé dansant ou encore la très belle exposition retraçant « Avesnes le comte des années 1960 aux années 2000 » ont connu un certain succès.





Manifestations

Pour le week-end de l'ascension, le comité de jumelage a accueilli une délégation de la commune de Livernon et a fait découvrir, sous le soleil, la région avec la visite d'Arras et des carrières Wellington puis la Baie de Somme. Après une réception en mairie, le séjour s'est terminé par une journée avesnoise.

Les Lotois sont repartis avec de beaux souvenirs d'Avesnes et de la Région.



Vendredi 7 juin, la « fête des familles » a réuni en mairie les enfants nés en 2023 et leurs parents. Un livre a été remis à chaque enfant. La réception a également été l'occasion de remettre la médaille de l'enfance et des familles à Madame Eugénie Chevalier, maman de 6 enfants



La période a également été marquée par 2 cérémonies commémoratives : la journée du souvenir des victimes de la déportation et la cérémonie du 8 mai 1945. Ces rendez-vous participent à ne jamais oublier notre histoire. Ils sont des moments importants dans la vie communale dont la présence importante des anciens combattants, des pompiers et de la Cécilienne contribue à faire perdurer.





Nouvelles Activités commerciales

Alors que le magasin « grain de malice » rencontre un grand succès depuis son ouverture le 17 mai, l'activité commerciale de la commune reste dynamique. Ces dernières semaines, deux nouveaux commerces ont ouvert et viennent compléter l'offre de restauration sur la commune. De plus, après quelques semaines d'absence, différents commerçants avesnois sont en cours d'installation de points de livraison. Ces services vous permettront de recevoir et d'envoyer vos colis sans devoir faire plusieurs kilomètres.

Frites Exquises

Une nouvelle friterie gérée par Arlette Dignoire et sa fille Zoé est installée depuis fin Avril tous les lundis et mardis (midi et soir) place Mexandeu. Vous pourrez y retrouver une carte complète avec de nombreuses spécialités de burgers et de sandwiches.

Vous pouvez également les solliciter pour vos événements familiaux et festifs.



Aux délices de Jenny

Une nouvelle adresse a ouvert début Mai au 37 Grand'Rue (face à la mairie) tenue par Jennifer Denis. Vous pourrez y retrouver une gamme complète de plats à emporter dont des plats du jour, mais également la spécialité de la maison, les Donuts. Vous y trouverez également des glaces, des bubble-tea et des boissons fraîches. Ouvert du lundi au samedi, un service de dépôt de pain et des sandwiches sont également proposés le lundi.



Expression des groupes politiques

Le Groupe Majoritaire

Quatre années se sont déjà écoulées depuis notre arrivée, soient les 2/3 du mandat. Il est encore trop tôt pour faire un premier bilan d'autant que certains projets en sont encore au stade d'études. Cependant et malgré les aléas la concrétisation de certains d'entre eux sont en phase d'aboutir. Il reste beaucoup à faire et c'est aussi pour nous un challenge plus qu'un défi qui booste notre motivation.

Il ne suffit pas d'avoir des idées ou des

projets, il faut savoir aussi et surtout se donner les moyens de les concrétiser, ce qui certes, peut prendre un certain temps. Pour chacune de ces projections, il faut identifier la place des partenaires dans une dimension d'intérêt général avec le reste à charge pour notre collectivité dans un souci constant de ne pas impacter durablement le budget communal. S'il y avait un ratio de ce qui a été fait durant ces 4 ans par rapport aux 15 dernières années, il devrait être sans trop s'avancer en faveur de ce mandat. Sans triomphalisme, ce sont avant tout les évidences qui nous ont guidé. Nous aurons d'autres occasions pour vous

parler des travaux réalisés jusqu'à ce jour et dont certains sont toujours en cours.

Pour l'heure, les vacances scolaires vont commencer d'ici peu avec des congés bien mérités qui souhaitons-le se passeront sous le soleil. Alors à toutes et à tous bonnes vacances sans oublier la fête nationale du 14 juillet et notre fête d'Avesnes du 26 au 29 juillet.

Le Groupe Minoritaire

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer

Festivités du 14 Juillet

10h45 : Rassemblement Place Louis Mexandeau
11h : Dépôt de gerbe au monument aux morts
Défilé jusqu'au stade Jean Sebert

à partir de 11h30 :

Accueil en musique par la Cécilienne d'Avesnes-le-Comte
et l'harmonie municipale d'Aubigny-en-Artois

Exercice de démonstration des sapeurs-pompiers avesnois

Lâcher de pigeons par l'association « L'Hirondelle »

12h : Verre de l'amitié et distribution de bonbons
Ouverture des structures gonflables

14h : Bubble foot



à partir de 12h30 :

Buffet Champêtre

organisé par Festi'Avesnes
Adulte : 15€ - Enfant : 6€

Buffet - fromage - dessert

Réservation jusqu'au 8 juillet
Murielle : 06.30.08.07.71
Micheline : 06.98.41.82.50

Semaine Multisports et Loisirs

20
TERRE
DE JEUX
24



"du sport et du fun !"

JEUDI 22 AOÛT

**Escalade
&
Saut sur
Airbag Géant**

de 10h à 17h Au Stade à partir de 6 ans

VENDREDI 23 AOÛT

Paintball

de 13h30 à 15h :
de 8 à 14 ans

de 15h30 à 17h

à partir de 14 ans

Terrain de Paintball
(chemin d'ARRAS)

Places limitées
Sur inscription à la Bergerie

LUNDI 26 AOÛT

**Activités
Multisports**

Encadrées par le
CPIE Val d'Authie
et les associations
sportives Avesnoises

de 14h à 16h30 Au Stade à partir de 6 ans

MARDI 27 AOÛT

Skate-Park

éphémère

**Skate - BMX
Trottinette**

"Le spot pour rider
cet été !"

Prêt possible de skate,
trottinette et protections

de 10h à 17h Au Stade à partir de 6 ans

MERCREDI 28 AOÛT



TARIFS

Avesnois : 25€
Extérieurs : 45€

Carte d'identité en cours
de validité obligatoire

Places limitées
Sur inscription à la Mairie

JEUDI 29 AOÛT

Séance Cinéma



GRATUIT POUR TOUS !

15h
ouverture des
portes à 14h30

Salle Danielle
Mitterrand

AVESNES-LE-COMTE

Fête d'Avesnes

**26 au 30
JUILLET 2024**



**GRANDE TOMBOLA DURANT LE WEEK-END
1 VOL EN MONTGOLFIÈRE À GAGNER* !**



SOIRÉE DU 29 JUILLET

➤ 19H45 - DÉFILÉ

(Animations, concours de vélos lumineux...)
Départ de la mairie

*Tirage de la tombola avant le feu d'artifice

➤ 22H15 - SPECTACLE PYROTECHNIQUE

Accueil musical par "Mortal Kombo"
Incinération de Mr Bonhomme - Feu d'artifice
Stade

PROGRAMME

VENDREDI 26 JUILLET

- 18h30 - INAUGURATION DE LA FÊTE
Organisée par la commune
STADE
- 19h - MATCH DE GALA DE FOOT
JEUNES
Par l'Atrébate Football Club

SAMEDI 27 JUILLET

- 9h - GRAND PRIX DE PETANQUE
Organisé par la Boule Avesnoise
ouvert à tous
STADE
- 15H30 - DISTRIBUTION DE TICKETS
DE MANÈGE
Offerts par la municipalité et le CCAS

DIMANCHE 28 JUILLET

- 10H - TIR À L'ARC
ET DÉMONSTRATION DE TIR AU
DRAPEAU
Organisée par les Archers - les jeunes
STADE
- 12H - APÉRITIF CONCERT
Organisé par Festi'Avesnes
Animé par La Cécilienne
SALLE DANIELLE MITTERRAND
- 15H - TOURNOI DE FOOT-CITY
Organisé par la commune
Réservé aux 12 - 16 ans
CITY-STADE

LUNDI 29 JUILLET

- 14H - CONCOURS DE CARTES ET
JEUX
Organisé par le Club de l'Amitié
Ouvert à tous
SALLE DANIELLE MITTERRAND

MARDI 30 JUILLET

- 14H30 - APRÈS-MIDI CINÉMA
Ouverture des portes à 14h
SALLE DANIELLE MITTERRAND



➤ Suivez nous sur Facebook
"Mairie Avesnes le Comte Officiel"
www.mairie-avesneslecomte.fr

**ATTRACTIONS FORAINES
TOUT LE WEEK-END**